

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3390**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications spécialité Réseaux industriels et informatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Claude Bernard - Lyon 1, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel gère des réseaux industriels hétérogènes au niveau des composants, des protocoles de communication... Il monte et configure des équipements informatiques en utilisant la documentation fournisseurs. Il assure le câblage et l'interconnexion des automates programmables et des ordinateurs. Il met aussi en place des capteurs pour contrôler la qualité de la production. Il administre ensuite le réseau en veillant à la sécurité du système.

En maintenance, il intervient sur les logiciels et sur les réseaux locaux et de télécommunications. En cas de panne, il effectue le diagnostic puis procède aux réparations dans les plus brefs délais. Il assure des fonctions de conseil et d'assistance technique auprès de la clientèle. Il assure par ailleurs une veille technologique et intègre de nouveaux outils ou conçoit des extensions pour optimiser le réseau.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce cadre technique travaille en PME-PMI dans les domaines des réseaux industriels ou des réseaux informatiques de communication.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- Gestionnaire réseaux
- Chef de projet industriel ou de responsable du service maintenance et travaux neufs.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- L'homme et l'entreprise
- Développement personnel : Communication et insertion dans le milieu professionnel ; anglais technique et professionnel
- Connaissance de l'entreprise : Gestion d'économie d'entreprise ; droit du travail ; démarche qualité et gestion de projets
- Gestion de l'information en entreprise : Nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) ; veille technologique, propriété industrielle
- Professionnalisation réseaux
- Supports de transmission : Liaisons câblées, optiques, hertziennes
- Réseaux informatiques : Architectures et techniques des systèmes et des réseaux informatiques ; communication numérique, codage et traitement du signal ; normes (couches OSI), protocoles réseaux (TCP/IP, CSMA/CD) ; conception et administration d'un réseau informatique
- Réseaux industriels : Architecture CIM ; réseaux de capteurs/actionneurs (ASI, Profibus) ; réseaux d'automates programmables industriels (Fipway, Ethernet) ; supervision industrielle
- Contraintes techniques industrielles des réseaux, sécurité : Sécurité électrique (normalisation, habilitation électrique) ; compatibilité électromagnétique (perturbations conduites, susceptibilité aux perturbations) ; réseaux de transport et de distribution (états des lieux, principe d'exploitation, régimes de neutre) ; appareillage électrique, protection des réseaux (réseau M. T., réseau B. T.)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lyon1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :